

# Afrique de l'Ouest



À Vossa (Bénin), des inondations ont déplacé des femmes et des enfants qui se sont réfugiés dans des abris de fortune sur les trottoirs.

**Bénin**

**Burkina Faso**

**Cap-Vert**

**Côte d'Ivoire**

**Gambie**

**Ghana**

**Guinée**

**Guinée-Bissau**

**Libéria**

**Mali**

**Niger**

**Nigéria**

**Sénégal**

**Sierra Leone**

**Togo**



## | FAITS MARQUANTS |

- À la fin de l'année 2010, la sous-région abritait près de 720 000 personnes relevant de la compétence du HCR, dont quelque 565 000 en Côte d'Ivoire. Quelque 2 800 réfugiés ont bénéficié d'une aide au rapatriement, principalement en direction de la Mauritanie et du Libéria. Parallèlement, 650 réfugiés, originaires pour la plupart de la Côte d'Ivoire, du Soudan et du Togo, ont été réinstallés au cours de l'année.
- Les stratégies d'intégration sur place poursuivies par le HCR dans la région ont amélioré l'accès de tous les réfugiés vivant en Gambie, en Guinée et en Sierra Leone aux terres, au logement, à l'enseignement, à la formation professionnelle et à la protection.
- Les troubles politiques qui ont éclaté à la suite des élections présidentielles de 2010 en Côte d'Ivoire ont provoqué la fuite de quelque 18 000 réfugiés au Ghana, en Guinée et au Libéria. Le HCR a coordonné l'intervention régionale et nationale visant à parer à la situation d'urgence humanitaire.
- Le Haut Commissariat a recommandé aux gouvernements d'appliquer plus largement le Protocole sur la libre circulation des personnes, le droit de résidence et d'établissement adopté par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). En conséquence, la CEDEAO a délivré des cartes de résident à 185 réfugiés libériens. En outre, des formalités ont été entamées dans divers pays en vue de délivrer des passeports à des réfugiés libériens. Le plaidoyer du HCR a également incité cinq États d'Afrique de l'Ouest à adhérer à la Convention de l'Union africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique.
- Le HCR a participé au lancement de la Campagne de la Commission de l'Union africaine contre la traite des êtres humains (AUCOMMIT) en Afrique de l'Ouest, ainsi qu'à des consultations internationales sur le rôle joué par les mécanismes régionaux et sous-régionaux dans la lutte contre la traite. Le Haut Commissariat a organisé, en coopération avec la CEDEAO et l'OIM, des ateliers sur la problématique de la traite et réalisé une publication sur la protection des réfugiés et des autres personnes qui se déplacent dans la zone de la CEDEAO.



## Environnement opérationnel

En Afrique de l'Ouest, la situation politique et sécuritaire est demeurée précaire pendant la plus grande partie de l'année. Les tensions observées au nord du Ghana et les violents affrontements suscités par les élections présidentielles en Côte d'Ivoire ont entraîné des exodes de réfugiés. Le Togo a enregistré 3 600 réfugiés ghanéens supplémentaires en 2010, ce qui a porté à plus de 13 600 le nombre de réfugiés originaires de ce pays. À la fin de l'année 2010, la situation qui régnait en Côte d'Ivoire a forcé plus de 18 000 réfugiés ivoiriens à s'enfuir au Libéria, ainsi qu'au Ghana et en Guinée. Parallèlement, quelque 19 000 déplacés internes ont été enregistrés et assistés en Côte d'Ivoire. Le nombre de demandeurs d'asile dans la région, en hausse, a atteint près de 9 000 au cours de l'année ; environ 44 pour cent d'entre eux étaient originaires de pays situés hors de la zone CEDEAO.

Bien que le ralentissement de l'économie et les taux de chômage élevés observés dans la sous-région aient eu un impact négatif sur les efforts déployés pour améliorer l'autosuffisance des réfugiés urbains, le renforcement de la capacité d'asile a progressé. Les organismes gouvernementaux et les commissions nationales d'aide aux réfugiés se sont davantage impliqués dans la détermination de leur statut, et les régimes et procédures d'asile sont devenus plus équitables dans l'ensemble de la sous-région. Aucun État ne refuse d'examiner les demandes d'asile déposées par les ressortissants de certains pays, et en 2010 comme au cours des années précédentes, aucun cas de refoulement, d'expulsion ou de détention injustifiée n'a été signalé.

## Réalisations et impact

L'intégration des réfugiés sur place a progressé de manière tangible. En Sierra Leone, plus de 120 familles de réfugiés libériens ont obtenu des terrains et une aide au logement ; au Ghana, le Gouvernement local de Gomoa-Est et les chefs traditionnels se sont engagés à fournir 100 acres de terres aux réfugiés libériens du camp de Budumburan qui optaient pour l'intégration sur place.

En Guinée, en Guinée-Bissau, au Libéria et en Sierra Leone, des projets de développement social ont renforcé la capacité d'absorption des communautés qui accueillent des réfugiés. Cette réalisation est imputable à un accord conclu avec la CEDEAO : aux termes de cet accord, la communauté économique régionale offre au HCR un soutien financier pour exécuter des projets axés sur la collectivité et destinés à renforcer les solutions durables pour les réfugiés accueillis dans ces pays.

L'intégration de la population réfugiée dans les politiques et les programmes nationaux de développement est demeurée une priorité. Au Ghana, quelque 2 000 réfugiés ont été inclus dans le régime national d'assurance-maladie et en Sierra Leone, tous les réfugiés extrêmement vulnérables ont bénéficié de services médicaux gratuits. Une attention particulière a été accordée à l'accès à l'enseignement et le HCR a inclus des projets portant sur des domaines tels que la violence sexuelle et sexiste, la santé publique et le VIH-sida dans des stratégies régionales d'intégration sur place.

Pour faciliter la recherche de solutions durables dans les situations de déplacement prolongé, l'Organisation a mené des activités de conseil et de profilage au Ghana, en Guinée-Bissau, au Nigeria, en Sierra Leone et au Togo, qui ont fourni des données plus précises sur les réfugiés enregistrés et permis de mieux saisir leurs besoins.

Le HCR a travaillé en étroite coopération avec des gouvernements, des institutions onusiennes et des ONG pour monter une intervention orientée sur la protection face à la situation d'urgence humanitaire provoquée par la crise en Côte d'Ivoire et a joué un rôle prépondérant dans la coordination des activités de préparation et de réponse aux situations d'urgence au Burkina Faso, en Guinée, au Ghana, au Libéria et au Mali.

## Contraintes

De bonnes conditions de sécurité et des ressources financières sont nécessaires pour apporter des solutions durables aux populations réfugiées de longue date. Faute de fonds, il n'a pas été possible de transférer des réfugiés qui vivaient dans des camps ou en milieu urbain dans de nouvelles communautés, ce qui a entravé les processus d'intégration sur place. De même, la situation politique instable qui régnait dans la plupart des pays de la région a contrarié les programmes de rapatriement et de réintégration. Dans ces circonstances, bon nombre de réfugiés ont considéré la réinstallation dans un pays tiers comme la seule solution possible.

Les bureaux du HCR dans la région ont continué à être pénalisés par un manque de connaissances techniques et de formation concernant l'utilisation du logiciel *proGres*, ce qui a retardé la diffusion d'informations exactes sur les réfugiés.

En dépit de la bonne volonté politique dont ont fait preuve les pouvoirs publics, la lenteur des procédures a entravé la délivrance des passeports et des cartes d'identité destinés à faciliter l'intégration sur place.

## Opérations

L'opération du HCR en Côte d'Ivoire est décrite dans un chapitre séparé.

Au Sénégal, le bureau régional a continué à renforcer sa capacité de coordination et de gestion. À l'exception de la Côte d'Ivoire, tous les pays de la sous-région sont placés sous la responsabilité du bureau régional. Le HCR a consolidé sa

présence en ouvrant des bureaux au Burkina Faso, en Guinée-Bissau et au Niger.

En **Gambie**, la capacité des autorités à assumer l'entière responsabilité des questions liées aux réfugiés a été renforcée par la création de la Commission gambienne d'aide aux réfugiés. Tous les réfugiés ont été enregistrés et ont reçu des cartes d'identité individuelles. Des projets de renforcement des moyens d'existence, organisés à l'intention de quelque 770 familles de réfugiés sénégalais vivant en milieu rural, ont amélioré l'autosuffisance et la sécurité alimentaire des bénéficiaires.

Plus de 11 000 Libériens réfugiés au **Ghana** se sont dits intéressés par l'intégration sur place. Quelque 150 réfugiés ont quitté le pays dans le cadre d'une procédure de réinstallation et un nombre similaire de réfugiés ont bénéficié d'un rapatriement assisté, principalement en direction du Libéria. L'accès des réfugiés vulnérables aux soins de santé primaire s'est amélioré, avec la récente inscription de plus de 920 personnes au régime national d'assurance-maladie.

En **Sierra Leone**, plus de la moitié des familles de réfugiés libériens candidates à l'intégration sur place, sur un total de plus de 3 200, ont reçu une aide au logement en 2010. Quelque 500 réfugiés âgés de 18 à 39 ans ont eu la possibilité d'accroître leur autosuffisance par une formation professionnelle et une formation à la gestion des petites entreprises. Plus de cent réfugiés ont été réinstallés et une quarantaine d'autres ont bénéficié d'une aide pour regagner leur pays d'origine.

Suite à l'enregistrement de quelque 120 réfugiés ivoiriens supplémentaires en **Guinée**, le nombre total de réfugiés ivoiriens bénéficiant de l'assistance du HCR a atteint près de 4 100 à la fin de l'année. Les réfugiés ont reçu des vivres, des articles non alimentaires, des intrants agricoles et des soins de santé primaire. Les projets de renforcement des moyens d'existence, destinés à faciliter l'intégration sur place, ont été centrés sur la production agricole et ont inclus quelque 1 400 chefs de famille libériens et sierra-léonais réfugiés dans le pays, ainsi que des membres des populations locales.

## Budget et dépenses en Afrique de l'Ouest | dollars E.-U.

Pays		PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 3 Projets pour la réintégration	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
<b>Côte d'Ivoire</b>	Budget	9 967 876	2 120 000	0	3 385 000	<b>15 472 876</b>
	Dépenses	4 281 895	1 080 737	0	1 909 716	<b>7 272 348</b>
<b>Ghana</b>	Budget	8 547 044	0	0	0	<b>8 547 044</b>
	Dépenses	4 831 161	0	0	0	<b>4 831 161</b>
<b>Guinée</b>	Budget	7 450 443	0	0	0	<b>7 450 443</b>
	Dépenses	5 209 754	0	0	0	<b>5 209 754</b>
<b>Libéria</b>	Budget	8 084 051	0	1 900 000	0	<b>9 984 051</b>
	Dépenses	6 564 897	0	1 839 742	0	<b>8 404 638</b>
<b>Bureau régional au Sénégal<sup>1</sup></b>	Budget	35 561 032	380 000	5 426 248	2 950 545	<b>44 317 825</b>
	Dépenses	23 848 061	265 721	0	2 297 008	<b>26 410 790</b>
<b>Budget total</b>		<b>69 610 446</b>	<b>2 500 000</b>	<b>7 326 248</b>	<b>6 335 545</b>	<b>85 772 239</b>
<b>Total des dépenses</b>		<b>44 735 768</b>	<b>1 346 458</b>	<b>1 839 742</b>	<b>4 206 724</b>	<b>52 128 691</b>

<sup>1</sup>Inclut les activités au Bénin, au Burkina Faso, en Gambie, en Guinée-Bissau, au Mali, au Nigéria, au Sierra Leone et au Togo.

Au **Libéria**, l'autosuffisance de quelque 6 400 réfugiés ivoiriens a été améliorée par des activités génératrices de revenus, comme la production vivrière, l'agriculture et la construction d'abris. Soixante-quinze logements ont été construits pour quelque 380 anciens réfugiés sierra-léonais ayant opté pour l'intégration sur place et près de 90 logements ont été construits pour des réfugiés ivoiriens.

Au **Mali**, le HCR a formé des fonctionnaires aux procédures d'asile afin de renforcer leur capacité de détermination du statut de réfugié. En conséquence, les décisions de la commission nationale d'éligibilité ont été plus rapides et plus équitables. Une trentaine de réfugiés ont bénéficié d'une formation pour mieux gérer leur entreprise, assurée en collaboration avec l'OIT.

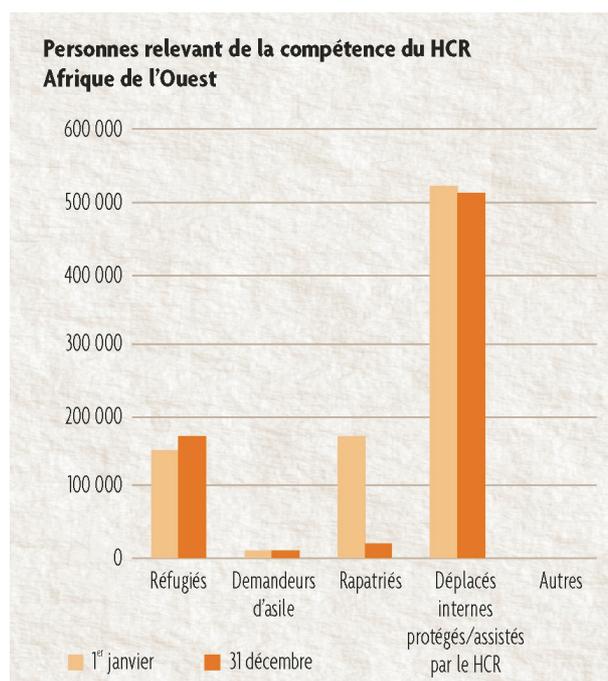
Au **Nigéria**, 130 réfugiés ont quitté le pays aux fins de la réinstallation et 34 ont été rapatriés. La capacité de la Commission nationale pour les réfugiés a été consolidée par le recrutement d'effectifs supplémentaires. Deux sessions de formation à la détermination du statut ont été organisées à l'intention de fonctionnaires chargés de juger de l'éligibilité des demandeurs et d'agents des services d'immigration. Des cartes de résidents de la CEDEAO ont été délivrées à 185 réfugiés libériens et 280 familles de réfugiés libériens ont bénéficié d'une série de mesures d'aide socio-économique. Quelque 130 individus ont suivi diverses formations techniques destinées à faciliter leur intégration sur place.

Quelque 1 400 Mauritaniens réfugiés au **Sénégal** ont été rapatriés de leur plein gré en 2010, contre 12 000 en 2009. Ce mouvement de retour, quoique plus modeste que celui de l'année précédente, porte néanmoins à quelque 20 500 le nombre de réfugiés mauritaniens ayant regagné leur pays depuis janvier 2008. Le HCR a poursuivi ses négociations avec les autorités sénégalaises, concernant les modalités de la délivrance de cartes d'identité aux réfugiés résidant au Sénégal.

Au **Togo**, plus de 14 000 réfugiés, dont quelque 13 600 Ghanéens, ont bénéficié de la protection internationale et de services sociaux et communautaires, notamment de soins

médicaux et de systèmes de prévention et de traitement de la violence sexuelle et sexiste. Quelque 9 900 réfugiés vivant en milieu rural ont été enregistrés dans le cadre d'une opération de vérification, ce qui leur a permis de bénéficier d'activités de protection et d'assistance, y compris en matière de prévention du VIH et du sida.

En **Guinée-Bissau**, une opération de profilage a montré que la population réfugiée comptait un peu moins de 7 700 personnes, contre plus de 8 000 l'année précédente. L'accès des réfugiés aux soins de santé primaire a été amélioré par la construction de dispensaires et leurs moyens d'existence ont été renforcés par la distribution d'intrants agricoles. Lors de l'enregistrement des réfugiés sénégalais vivant dans les zones rurales, les résidents d'un village ont indiqué qu'ils



## Contributions volontaires pour Afrique de l'Ouest | dollars E.-U.

Affectation / Donateur	PIILIER 1 Programme pour les réfugiés	PIILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Tous les piliers	Total
<b>AFRIQUE DE L'OUEST - SOUS-RÉGION</b>				
Australie			2 622 378	2 622 378
Canada			750 469	750 469
Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest	268 564			268 564
Finlande			721 501	721 501
Liechtenstein			97 087	97 087
<b>Afrique de l'Ouest - Sous-total</b>	<b>268 564</b>	<b>0</b>	<b>4 191 435</b>	<b>4 459 999</b>
<b>BÉNIN</b>				
Fonds central d'intervention d'urgence (CERF)		1 499 980		1 499 980
<b>Bénin - Sous-total</b>	<b>0</b>	<b>1 499 980</b>	<b>0</b>	<b>1 499 980</b>
<b>CÔTE D'IVOIRE</b>				
Luxembourg		87 015		87 015
Espagne	685 838			685 838
États-Unis d'Amérique			2 700 000	2 700 000
<b>Côte d'Ivoire - Sous-total</b>	<b>685 838</b>	<b>87 015</b>	<b>2 700 000</b>	<b>3 472 853</b>

seraient intéressés par l'acquisition de la nationalité guinéenne. Le Gouvernement a accepté de naturaliser certains réfugiés sénégalais.

Au **Bénin**, plus de 90 réfugiés, dont quelque 50 femmes et 25 personnes vivant avec le VIH et le sida, ont bénéficié d'un appui à l'autosuffisance sous forme de microcrédits. Un taux de remboursement record de 88 pour cent a été atteint. Quelque 110 réfugiés ont quitté le Bénin pour se réinstaller dans un pays tiers et 20 autres ont été rapatriés avec l'aide du HCR. L'Organisation a également soumis aux autorités 18 demandes de naturalisation pour le compte de réfugiés togolais. En octobre, environ 680 000 personnes ont été touchées par de violentes inondations. Le HCR a participé à l'effort de secours en distribuant des articles non alimentaires, dont 3 000 tentes.

## Informations financières

Le budget global de l'Afrique de l'Ouest s'est élevé à 85,8 millions de dollars E.-U. en 2010, ce qui représente une hausse de plus de 22 millions de dollars par rapport à 2009. Cette augmentation est due à la mise en place de la nouvelle structure budgétaire fondée sur l'évaluation des besoins globaux des personnes relevant de la compétence du HCR. En revanche, les dépenses de l'année 2010 ont été inférieures à celles de l'année 2009, passant de 54,7 à 52,1 millions de dollars E.-U. Le HCR s'est félicité de l'élargissement de sa base de financement dans la sous-région, dont témoigne une contribution substantielle de la CEDEAO et de la Banque africaine de développement.

Affectation / Donateur	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Tous les piliers	Total
<b>GAMBIE</b>				
Espagne	155 831			155 831
<b>Gambie - Sous-total</b>	<b>155 831</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>155 831</b>
<b>GHANA</b>				
États-Unis d'Amérique	1 000 000		850 000	1 850 000
<b>Ghana - Sous-total</b>	<b>1 000 000</b>	<b>0</b>	<b>850 000</b>	<b>1 850 000</b>
<b>GUINÉE</b>				
Fonds central d'intervention d'urgence (CERF)	300 000			300 000
Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest	793 821			793 821
Espagne	507 858			507 858
États-Unis d'Amérique			700 000	700 000
<b>Guinée - Sous-total</b>	<b>1 601 679</b>	<b>0</b>	<b>700 000</b>	<b>2 301 679</b>
<b>LIBÉRIA</b>				
Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest	875 000			875 000
Fonds fiduciaire des Nations Unies pour la consolidation de la paix	665 374			665 374
Fonds des Nations Unies pour la population	117 700			117 700
États-Unis d'Amérique			750 000	750 000
<b>Libéria - Sous-total</b>	<b>1 658 074</b>	<b>0</b>	<b>750 000</b>	<b>2 408 074</b>
<b>SÉNÉGAL</b>				
Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest	1 452 313			1 452 313
<b>Sénégal - Sous-total</b>	<b>1 452 313</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 452 313</b>
<b>SIERRA LEONE</b>				
Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest	715 500			715 500
États-Unis d'Amérique			400 000	400 000
<b>Sierra Leone - Sous-total</b>	<b>715 500</b>	<b>0</b>	<b>400 000</b>	<b>1 115 500</b>
<b>TOGO</b>				
Fonds central d'intervention d'urgence (CERF)	944 220			944 220
<b>Togo - Sous-total</b>	<b>944 220</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>944 220</b>
<b>Total</b>	<b>8 482 020</b>	<b>1 586 995</b>	<b>9 591 435</b>	<b>19 660 449</b>

Note: Inclut les coûts d'appui indirects prélevés sur les contributions pour les piliers 3 et 4, les budgets supplémentaires et la réserve pour les "Activités nouvelles ou additionnelles - liées au Mandat".